

Michel VEYSSIERE
Rue de la PAIX
31600 SEYSSES

(47)

Madame la Commissaire Enquêtrice

Dans le cadre de la modification proposée de l'espace entre la rue Cazeneuve et le cours d'eau le Dinos je tiens à confirmer mon souhait - et souhaite que soit réaffirmé par l'équipe municipale - la création d'une résidence sénior qui fait cruellement défaut dans la commune, qui fut précédemment annoncée par M. de Taire. Si comme on peut le supposer, l'impact de son remplacement par 70 logements devait avoir lieu, ce changement aggraverait densité de population, stationnements automobiles, circulation dense plus de dangerosité dans le quartier. La rue Cazeneuve voie de transit entre route de Fonsorbes et de Saint Lys est déjà saturée. Circuler sur sa bordure est déjà devenu dangereux pour piétons vélos et trottinettes. Je souhaite donc que le projet de résidence sénior soit réalisé sur ce site.

Je me permets d'ajouter les remarques complémentaires suivantes sur la densité excessive de la circulation automobile en transit. Il est regrettable que l'aménagement prévu depuis fort longtemps de la voie du Canal de St Gaudry en ligne de bus BASSO CAMBO / Turet / des Bonnets n'ait pas été réalisé. Le transit auto dans Seysses issu des routes de St Lys et Fonsorbes aurait été réduit alors qu'il sera augmenté par l'appel supplémentaire que provoquera en 2025 la ligne de bus LEX de la gare SNCF de Turet / Métro Basso-Cambo. L. Meunier